

## COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



ROBERGE Martine, 2010, *De la rumeur à la légende urbaine*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. Ethnologie de l'Amérique française, 150 p., bibliogr. (Pierre-Olivier Weiss)

« Il paraît que la margarine est cancérigène », « le grand frère de machin m'a dit que... », « Il paraît que la masturbation rend fou », « Il y a des alligators albinos dans les égouts de New York ». Les rumeurs et légendes urbaines s'immiscent insidieusement dans les discours quotidiens, à tel point que nous n'y prêtons plus tellement attention. À l'heure où l'apparition et la propagation de la tradition sont désormais presque simultanées, l'ouvrage de Martine Roberge rend compte, de manière magistrale, de la longue portée de ce type de récit. Ces discours à première vue anodins n'en sont pas moins innocents. Selon M. Roberge, « Étudier la rumeur, c'est accorder une importance scientifique à un phénomène langagier vécu sur une base quotidienne » (p. 101). Mais empoigner la rumeur est un exercice complexe car « on croit la saisir et elle est déjà ailleurs » (p. 4).

Grâce à l'appui de plusieurs auteurs spécialistes de la question, M. Roberge nous offre une analyse sophistiquée du phénomène rumorale. L'auteure, au fil des différentes parties de l'ouvrage, s'évertue à avancer dans le sens d'une définition possible de la rumeur (énoncé) en la reliant d'une certaine manière à la légende urbaine (récit) qui, toutes deux, ont une fonction sociale semblable et appartiennent au même cycle de récits dans lesquels l'énonciation prime sur le contenu. En faisant référence aux travaux de Rouquette, Morin, Kapferer ou encore Gritti, M. Roberge suggère que l'élaboration d'une définition réside dans une séparation des différents aspects du phénomène : sa nature (phénomène social), son fonctionnement (d'individu à individu), sa fonction sociale (remédier à un besoin insatisfait d'information d'un groupe en extériorisant des craintes). Roberge se rallie à la position des folkloristes ethnologues. La rumeur se nourrit de la transgénéricité textuelle : elle glisse d'un genre à l'autre, du « *memorate* » au « *fabulate* » (Du Berger 2006 : 18).

M. Roberge se retrouve dans l'optique de la construction d'une typologie de la rumeur, rendant compte de la perception de l'analyste et celle de l'utilisateur de ce *fait de folklore vivant*. La rumeur se propage comme par contagion et les nouveaux moyens de communication (Internet, Facebook) représentent des puissants systèmes de diffusion. Cette recherche s'inscrit bel et bien dans le contexte actuel – en rajeunissant les théories antérieures – dans lequel les relais sont littéralement décuplés. En dépassant les typologies de Knapp (1944) et de Gritti (1978), Roberge donne à voir une fonction informative rumorale très prégnante. L'auteure aboutit sur une taxinomie, en sept catégories, essentiellement axée sur la fonction sociale de la rumeur (fonction préventive, médiatrice, dénonciatrice, ludique, informative, temporairement mobilisatrice et thérapeutique). Son analyse permet de dégager la dominante fonctionnelle selon le message livré.

Au niveau de la méthodologie, l'auteure effectue une vaste enquête de type ethnographique, incluant un traitement qualitatif des données (entrevues avec questionnaire fixe et corpus de rumeurs) en sélectionnant la fréquence des mentions de rumeurs dans les ouvrages classiques ainsi que dans des consultations informelles. Ce que l'on peut regretter réside dans le

fait que l'échantillonnage par rapport au pourcentage de la population n'apparaît pas. L'auteure justifie ce parti pris en montrant que la croyance semble moins fonction de l'âge que de la personnalité des individus et de leurs expériences singulières. Son enquête – d'où ressortent dix-sept catégories de rumeurs illustrées par des exemples – contredit le caractère dynamique de la rumeur (existence de relais passifs). La retransmission de la rumeur est surtout provoquée par un besoin ludique purement phatique de remplir les vides dans les conversations. Après avoir effectué un premier balayage en classant les rumeurs recueillies, M. Roberge propose ensuite de les confronter à un corpus de légendes urbaines constitué récemment. La comparaison des deux corpus met en lumière des thèmes récurrents et des archaïsmes qui témoignent de la « présence d'une forme culturelle stable qui plonge ses racines dans la mémoire collective et qui alimente une certaine conception des rapports sociaux » (Rouquette 1994: 20. Voir aussi Rouquette 1975). Par l'opposition binaire entre l'*ici* et l'*ailleurs*, l'idéaltype de la rumeur peut désormais être opposé: la rumeur « mobilise ses armes contre l'envahisseur venu d'ailleurs jusqu'à celui qui s'est infiltré sous un déguisement dans la matrice protectrice. Son message en est un de protection, de méfiance et de vigilance » (p. 72).

Le dernier chapitre de l'ouvrage a pour dessein de dégager la structure narrative (analyse structurale) ainsi que le message (analyse sémiologique). Roberge nous révèle une construction tripartite de la rumeur: pôle, action, expansion – directe ou indirecte. Les énoncés de croyance sont explorés en profondeur par une mise en équation, et ce, dans le but de faire apparaître la complémentarité des termes. Le discours des rumeurs aurait pour objectif d'attirer l'attention sur les états et les comportements – c'est-à-dire le *prescrit* et l'*interdit*. En élaborant des *carrés sémiotiques*, M. Roberge revient sur la fonction sociale des rumeurs qui traduit un des éléments primordiaux de son discours. La rumeur possède bien un sens caché, et c'est en se plongeant dans les dimensions métaphorique et métonymique du discours rumoral qu'il est possible d'aborder le sens profond qui se dissimule derrière des énoncés *a priori* anodins. L'imaginaire contenu dans la rumeur fonctionne selon une logique rigoureuse et esquisse un véritable langage symbolique.

Préventif, interprétatif ou incitatif, le discours de la rumeur structure le quotidien des individus. Ce discours traduit une vision du monde propre à un groupe sur un sujet donné (cohésion du groupe). En ce qui concerne l'heuristique, la richesse et la contemporanéité de l'ouvrage, M. Roberge, sans jamais être simplificatrice, permet au chercheur averti tout comme au lecteur profane d'y trouver son compte. D'une part, l'aspect scientifique montre une avancée dans la façon d'aborder les rumeurs et légendes urbaines. D'autre part, la lecture du corpus établi amuse, fait parfois sourire, mais surtout nous stimule. L'analyse théorique de l'auteure et la volumineuse enquête de terrain montrent que la rumeur, transmise par le bouche-à-oreille, est un discours cachant un sens profond. Si l'on admet pour *vrai* que « l'être humain serait incapable de vivre sans action narrative » (p. 99), tout laisse à penser que les rumeurs et autres légendes urbaines vont continuer de courir longtemps...

## Références

- DU BERGER J., 2006, *Le diable à la danse*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.  
 GRITTI J., 1978, *Elle court, elle court, la rumeur*. Ottawa, Stanké.  
 KNAPP R., 1944, « A Psychology of Rumor », *Public Opinion Quarterly*, 8, 1 : 22-27.  
 ROUQUETTE M.-L., 1975, *Les rumeurs*. Paris, Presses universitaires de France.  
 —, 1994, *Chaînes magiques, les maillons de l'appartenance*. Paris, Neuchâtel, Delachaux, Niestlé.

Pierre-Olivier Weiss  
 Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense  
 Paris, France